

## Participation syndicale à la Conférence des Parties à la convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques – CCNUCC COP12/MOP2 6-17 novembre 2006 – Nairobi, Kenya

☞ Pour consulter le rapport d'activités, prière de cliquer sur l'URL :  
[http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bb.FR.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bb.FR.pdf)

Une délégation syndicale réunissant 32 organisations membres de 12 pays a participé aux activités syndicales dans le cadre de la 12<sup>e</sup> Conférence annuelle des Parties (COP12) à la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques (CCNUCC) qui s'est tenue du 6 au 17 novembre 2006 à Nairobi, au Kenya.

☞ Lien renvoyant à la liste des syndicats qui ont participé à la COP12 : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bp.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bp.EN.pdf)

### A. Introduction et contexte

Les activités de la COP12 se sont déroulées selon un processus établi à l'occasion de la COP11 en 2005, où les syndicats étaient convenus que tout progrès notable par rapport à l'ordre du jour établi dépendrait de leur capacité à s'investir directement dans les travaux des différents comités et sous-comités de la CCNUCC. En l'occurrence, la délégation syndicale qui a assisté à la COP12 a réussi à inscrire la majeure partie de ses activités et activités prospectives à l'intérieur du contexte de la CCNUCC.

Ce travail s'appuyait néanmoins sur un vaste programme de lobbying ciblé sur les délégations gouvernementales (notamment de gouvernements représentés par des organisations membres de la CSI), d'événements publics organisés en marge de la COP12, de conférences de presse et autres activités visant à la promotion de l'ordre du jour syndical.

L'application progressive et fructueuse du Traité de Kyoto est une priorité essentielle pour les syndicats à l'échelle mondiale. Les défis qu'ont à relever les nations riches face aux changements climatiques sont suffisamment difficiles, notamment pour ce qui a trait aux mesures urgentes et strictes requises en vue de la réduction des émissions de carbone, comme le signale le rapport Stern. Mais parallèlement à cela, les changements climatiques ont une incidence drastique, négative et croissante sur les pays en développement et menacent les perspectives de développement de ces derniers, comme l'ont souligné les rapports présentés par nos collègues des délégations syndicales africaines et asiatiques présentes à Nairobi. Les impacts des changements climatiques tels qu'ils sont perçus par les travailleurs et les syndicats de tous les pays, y compris des zones



les plus vulnérables de la planète, ont eu une influence déterminante sur les résultats de la COP12 et, par-là même, sur nos activités dans le contexte de cette conférence <sup>1</sup>.

Les résultats en question ont inclus l'admission de la nécessité d'une direction politique claire pour remplir les engagements obligatoires et volontaires. Des mesures de conformité incluant une régulation stricte des activités industrielles sont requises, au même titre que des cadres juridiques et politiques clairs pour faciliter les mesures de mitigation et d'adaptation.

La délégation de la CSI était résolue à faire en sorte que son ordre du jour reflète dorénavant systématiquement les défis parfois divergents mais néanmoins urgents des pays du Nord (où les stratégies de mitigation des émissions sont d'une importance cruciale) comme du Sud, où les difficultés d'adaptation menacent des perspectives de développement déjà fragiles.

La suite qu'il conviendrait de donner au programme de travail telle qu'elle fut identifiée lors de la COP12 (cf. section D ci-dessous) présuppose, dès lors, une coordination et une participation sensiblement accrues des syndicats en ce qui concerne les problèmes liés aux changements climatiques. Spécifiquement, il conviendra de faire la transition de l'approche du passé, qui consistait à préparer les réunions une par une, à un plan de travail intégré qui nous permette de coordonner une participation syndicale continue pour influencer de façon constructive les comités préparatoires de la COP durant la période comprise entre deux Conférences des Parties. Ceci afin de garantir une contribution syndicale à la fois bien préparée et effective à cette conférence internationale phare. Parallèlement, il nous incombe de reconnaître que la réalisation de notre ordre du jour permanent continuera à être sapé par un manque chronique de capacités et de moyens réalistes en vue de la participation de représentants syndicaux de pays en développement.

**1. Les recommandations suivantes concernant notre travail à venir** sur le thème des changements climatiques découlent d'un sondage effectué auprès des délégations syndicales qui assistaient à la COP12.

- a) Elargissement de la portée de l'actuel groupe de travail ad hoc sur les changements climatiques en y incluant des représentant(e)s de diverses autres régions,
- b) Etablissement de groupes de travail agissant sur base de programmes de travail concrets ou renforcement des groupes existants par l'attribution d'un mandat spécifique,
- c) Renforcement de l'engagement de la direction syndicale aux initiatives liées aux changements climatiques,
- d) Renforcement de la capacité des organisations syndicales régionales et, en particulier, lancement d'initiatives pour le développement de compétences syndicales dans les pays qui accueilleront les futures COP.
- e) Une meilleure intégration des activités sur le thème des changements climatiques avec les autres activités syndicales, notamment des activités reposant sur la participation d'organisations sectorielles et régionales ou qui couvrent des thèmes interdisciplinaires comme le sexe et la pauvreté, etc,
- f) Amélioration des relations entre les syndicats et les autres parties prenantes civiles.

**2. Autres informations de fond disponibles via les liens suivants :**

- a) Histoire de la CCNUCC et synthèse générale des résultats de la COP12 (par IISD) : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Br.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Br.EN.pdf) .
- b) Etude publiée en langue française par la Confédération européenne des syndicats (CES) : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Br.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Br.EN.pdf) .
- c) Etude réalisée par la confédération espagnole Comisiones Obreras (CC.OO) en langue anglaise : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bp.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bp.EN.pdf) [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bn.SP.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bn.SP.pdf) ,

---

<sup>1</sup> Si elle n'a pas conduit à l'établissement d'objectifs spécifiques, la COP12 a néanmoins contribué à réaffirmer l'adhésion aux termes du Protocole de Kyoto pour la seconde période d'application, au-delà de 2012. Les pays industrialisés sont également tombés d'accord sur le fait que de nouvelles réductions des émissions étaient requises pour réduire de 50% les estimations de l'an 2000 mais n'ont pas précisé le rythme auquel ces réductions devraient survenir.

- d) Etude publiée en langue anglaise par la confédération TUC du Royaume-Uni : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bs.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bs.EN.pdf) .

☞ *Synthèse des activités syndicales à la COP12* diffusée aux délégations gouvernementales durant l'allocation de clôture de la COP par

M. Andrew Kailembo, secrétaire général de l'ORAF : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bk.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bk.EN.pdf) .

☞ *Sommaire des actualités syndicales* diffusées préalablement à et durant la COP12 : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Aa.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Aa.EN.pdf)

☞ *Dernières nouvelles sur la COP mises à jour quotidiennement par la centrale belge FGTB en français* : [http://www.abvv.be/CODE/fr/International/Lobby/2006/c25\\_06e0301.htm](http://www.abvv.be/CODE/fr/International/Lobby/2006/c25_06e0301.htm) ou néerlandais : [http://www.abvv.be/CODE/nl/Internationaal/Lobby/2006/c25\\_06e0301.htm](http://www.abvv.be/CODE/nl/Internationaal/Lobby/2006/c25_06e0301.htm)

☞ *COP12 BLOG : Blogue perso de Phil Pearson, membre de la délégation CSI à Nairobi* : <http://www.emissions-impossible.blogspot.com/>

☞ *Page Web de la COP12 CCNUCC* : <http://unfccc.int/2860.php>

## **B. Priorités soutenues par les syndicats à la COP12 concernant les changements climatiques.** Les priorités suivantes ont été soumises sur base de la déclaration de la CSI :

**1, Effectuer un travail de recherche pour identifier les liens entre les changements climatiques et l'emploi.** Les gouvernements doivent promouvoir la recherche, le débat et l'action sur les répercussions des changements climatiques sur l'emploi, ainsi que les impacts en résultant sur les pays développés et en développement. Les négociations concernant les changements climatiques doivent mener à la promotion de la recherche, de manière à brosser un tableau réaliste des effets sur l'emploi sur le court, le moyen et le long terme, et ce, sur base d'une analyse exhaustive de l'emploi par secteur et à l'échelle régionale.

**2. Déterminer les rapports qui peuvent exister entre les changements climatiques et le développement durable** et, par là-même, intégrer sous la coupole de la CCNUCC le débat sur les problèmes sociaux liés à l'adaptation, la mitigation et les différents mécanismes de Kyoto.

**3. Promouvoir la participation des travailleurs** en tant que facteur clef pour déterminer la viabilité des politiques afférentes aux changements climatiques, telles qu'elles sont interprétées au travers des mécanismes tripartites nationaux et sectoriels ; Cf. étude de cas incluse dans la déclaration syndicale et se rapportant à l'accord conclu entre le gouvernement, les employeurs et le mouvement syndical espagnol concernant les changements climatiques (v. Section C.1. ci-dessous). D'une manière générale, la CCNUCC doit reconnaître le rôle des syndicats dans la formation, l'éducation, la sensibilisation et la participation publiques concernant les changements climatiques.

**4. Reconnaître le lieu de travail comme point névralgique pour l'action sur les changements climatiques.** Les lieux de travail brûlent de l'énergie, consomment des ressources et génèrent des déchets. Les syndicats sont bien placés pour rallier le soutien en faveur d'une culture d'entreprise axée sur l'efficacité énergétique, la minimisation des déchets et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, entre autres approches visant à « rendre les lieux de travail plus verts ». Il incombe aux gouvernements de reconnaître le potentiel des actions conjointes syndicat/employeur sur les lieux de travail et de favoriser un renforcement des droits des représentants de l'environnement dans le lieu de travail afin de permettre à ces derniers de mener à bien leurs activités.

**5. Envisager des choix technologiques qui renforcent l'engagement social** en favorisant des solutions énergétiques durables et à main-d'œuvre intensive. Les syndicats peuvent contribuer à soutenir des politiques qui prônent une meilleure prise en compte des technologies disponibles pour encourager un avenir « zéro carbone », de même qu'une recherche et une analyse préliminaires pour assurer la viabilité environnementale et des transferts de technologies socialement sensibles.

**6. Ebaucher un accord sur le long terme prévoyant un partage équitable entre pays du Nord et du Sud du fardeau de la réduction des émissions** au-delà de 2012. Comme condition de base pour le progrès des négociations, il revient aux pays développés de respecter les engagements du Protocole de Kyoto et de souscrire à de nouveaux engagements renforcés. Des engagements volontaires en faveur de la réduction, la stabilisation ou le contrôle des émissions sont requis pour les pays en développement et pourraient être établis, à savoir en termes d'objectifs quantitatifs afférents à la consommation d'énergie renouvelable.

## C. Activités syndicales dans le cadre de la COP12

**1. Participation aux activités générales de la COP12.** Lucien Royer était chargé de la coordination des activités et des préparatifs pour la délégation COP12CSI/TUAC. Pour promouvoir les priorités figurant à la section B supra, la délégation a pris part aux activités suivantes :

**a.) Soumission d'une déclaration syndicale formelle à la COP12,** accompagnée d'un document résumant nos demandes sous forme de « bullet points ». Anabella Rosemberg a coordonné la production de notre déclaration ainsi que d'autres documents. Selon notre évaluation interne, la déclaration a suscité une bonne acceptation et des efforts supplémentaires devraient être entrepris pour étendre sa portée aux syndicats non affiliés, de même qu'aux groupes cibles à l'extérieur du mouvement syndical. Le fait qu'il soit disponible en langue anglaise uniquement a été signalé comme un obstacle à une sensibilisation efficace à son contenu.

📄 Déclaration syndicale à la COP12 : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bh.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bh.EN.pdf)

📄 Sommaire syndical en bullet points : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bg.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bg.EN.pdf)

📄 Communiqué média concernant la déclaration COP12 : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Ab2.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Ab2.EN.pdf)

**b.) Surveillance et immersion dans les activités de la COP12 à travers des réunions quotidiennes du caucus.** Pour la première fois dans l'histoire des COP, des réunions matinales quotidiennes du caucus ont été planifiées et ont rempli les objectifs suivants : a) enregistrement des arrivées et départs de délégations, b) préparation de rapports concernant les activités des journées précédentes, c) préparation de réunions avec les délégations gouvernementales, d) identification de l'assistance syndicale aux sessions formelles et informelles de la COP, y compris les événements en marge de la conférence, les caucus des parties constitutives, et e) évaluation du progrès accompli en ce qui concerne la liste des problèmes en bullet points (cf. Section D). Ces caucus ont été rendus possibles grâce à la disponibilité de salles de réunion (voir I.c.) et ont joué un rôle essentiel envers l'organisation efficace de la COP.

Vu l'importance croissante des activités syndicales à la COP au fil des ans et à l'occasion de la COP12 en particulier, le Secrétariat de la CCNUCC a commencé à accorder une série de privilèges procéduraux généralement accordés aux « parties constitutives » formellement reconnues de la COP (cf. I.C. infra). Dans le cadre de ce changement, Jehan Decrop, qui faisait partie de notre délégation a, pour la première fois, pris la parole lors d'une des sessions de fond, et ce, en plus de notre créneau d'intervention habituel lors des sessions d'ouverture ou de clôture de la COP.

📄 Ordre du jour type pour une réunion du caucus syndical, ex. 13 novembre, 09.00h : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bw4.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bw4.EN.pdf)

**c.) Présentation d'une demande formelle à la CCNUCC en vue de la reconnaissance officielle des syndicats en tant que "parties constitutives" à part entière,** à l'instar des entreprises, des ONG environnementales et des organisations du secteur de la recherche. Une telle reconnaissance nous procurerait divers privilèges en termes de logistique et d'information, dont notamment des convocations formelles aux réunions, le droit à des espaces de réunion, l'accès à l'information, aux compétences et aux ressources techniques, outre le droit de participation et d'intervention aux débats de fond. Cette requête est actuellement examinée par la CCNUCC et des discussions sont en cours avec la CSI.

📄 Demande du statut de « Partie Constitutive » soumise par la CSI à la CCNUCC : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bt.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bt.EN.pdf)

**d.) Organisation d'un événement formel en marge de la CCNUCC :** En dépit du fait que le lieu et le créneau horaire désignés par le Secrétariat pour notre « side event » n'étaient pas des plus appropriés, l'événement a attiré une participation nombreuse. Sur base de notre propre évaluation il a été recommandé qu'une meilleure communication soit assurée pour les futurs événements de ce genre, en particulier en ce qui concerne l'assistance d'autres parties prenantes et de la presse. L'événement était présidé par Wafula Musamia, secrétaire général du Syndicat des travailleurs des carrières et des mines du Kenya.

📄 Programme du side event : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bd2.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bd2.EN.pdf)

📄 Communiqué média diffusé suite à l'événement : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Ad.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Ad.EN.pdf)

**e.) Organisation d'une conférence de presse et présentation d'une déclaration de clôture pour la COP12.** Si le contenu de ces événements a suscité une évaluation généralement positive par notre délégation, il a néanmoins été recommandé que plus d'attention soit accordée à assurer une meilleure couverture médiatique. La déclaration syndicale de clôture de la COP12 a été présentée par Andrew Kailembo, secrétaire général de l'Organisation régionale pour l'Afrique.

☞ Synthèse de la conférence de presse du 14 novembre : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Ae.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Ae.EN.pdf).

☞ Déclaration de clôture de la COP12 par le secrétaire général de l'ORAF : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Af.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Af.EN.pdf)

**f.) Diffusion d'un dossier syndical** à toutes les délégations gouvernementales assistant à la COP12 ; contenu du dossier : a) lettre conjointe CSI/CES/TUAC, b) notre demande à la COP12, c) copie du document en bullet points, d) invitation à notre side event (cf. d. ci-dessous), e) résultats liés aux changements climatiques de l'Assemblée des syndicats sur le « Travail et l'environnement », f) informations concernant l'unité syndicale chargée du développement durable et profils syndicaux par pays sur le climat et l'énergie édités spécifiquement pour la COP12. Anabella Rosemberg a supervisé la préparation de ce dossier syndical et la production des profils de pays. Cet exercice a fourni la toile de fond pour nos réunions avec les délégations syndicales décrites au point g. ci-dessous.

☞ Profils syndicaux de pays relatifs à l'énergie et au climat présentés à la COP12 : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bi.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bi.EN.pdf) .

☞ Unité syndicale pour le développement durable : <http://www.tradeunionsdunit.org/profiles/profiles.php?ID=0&Lang=ENG>

**g.) Organisation de réunions entre des délégations individuelles et des ministres ou délégations ministérielles** de la Belgique, du Kenya (en qualité de président de la COP12), de l'UE, du Japon, de Norvège, d'Espagne, de Nouvelle-Zélande, du Nigeria et du Royaume-Uni pour leur demander de: a) soutenir les enjeux syndicaux, b) identifier un point de contact gouvernemental pour permettre aux affiliés nationaux respectifs de collaborer plus étroitement aux préparatifs de la COP13, c) soutenir la demande soumise par les syndicats à la CCNUCC en vue de l'attribution formelle du statut de « partie constitutive », d) accepter de procéder à un examen de l'actuel programme de travail syndical avec le PNUE (décrit au paragraphe E.3.a. ci-dessous) et envisager la meilleure façon de participer à la mise en œuvre de ce programme. Halvor Woein a coordonné la programmation de nos réunions avec le gouvernement. Les syndicats qui ont planifié les réunions et qui y ont assisté ont souligné les résultats généralement très positifs du processus et des discussions en découlant. Les préparatifs et la suite donnée à ces rencontres par les membres de nos délégations respectives ont requis une interaction considérable avec ces représentants de gouvernements.

☞ « Document d'orientation » des syndicats, délivré aux délégations syndicales pendant nos réunions : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bo.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bo.EN.pdf) .

**h.) Organisation d'un stand d'exposition durant les deux semaines qu'a duré la conférence des parties COP12.** Ce stand a servi de centre de coordination des activités syndicales et a permis la dissémination de nos informations. Nos remerciements vont à Paul Greene pour son aide envers la coordination d'une partie des activités de notre stand. Nos remerciements vont également au PNUE pour avoir fourni des supports visuels extrêmement pertinents, initialement réalisés pour l'Assemblée de janvier 2006 (cf. 2.a.c.) et qui ont servi de toile de fond à notre stand. Les deux photos incluses dans le présent rapport ont été choisies parmi une quarantaine d'images éditées par le PNUE à l'occasion de l'Assemblée de janvier 2006.

☞ Les deux photos qui ont servi de toile de fond pour notre stand ont été tirées de la série « Travail et Environnement » du PNUE : [http://www.unep.org/labour\\_environment/images/photo\\_gallery/index.html](http://www.unep.org/labour_environment/images/photo_gallery/index.html)

## **2. Activités syndicales organisées parallèlement aux activités de la COP12.**

Outre sa participation aux activités officielles de la COP12, la délégation syndicale a également organisé :

### **a.) Un atelier de travail à l'intention de syndicalistes du Kenya et d'autres pays africains.**

Cet événement parrainé conjointement par la CSI, le Congrès des syndicats du Kenya COTU (K) et Sustainlabour a compté avec la participation de la délégation syndicale internationale, de représentants de l'ORAF-CSI, de la centrale nigériane NLC, de la confédération sud-africaine COSATU et de sept secrétaires généraux d'organisations affiliées à la COTU (K). Dans leur évaluation, les membres de notre délégation ont signalé que cette réunion avait constitué un des aspects les plus importants de notre travail à la COP12. Elle a notamment contribué à initier les syndicalistes kenyans aux problèmes liés aux changements climatiques et à ouvrir un espace de discussion et de partage d'informations, un modèle qu'il conviendrait de reproduire lors de COP à venir. L'appel lancé par les syndicats à l'issue de la réunion pour un « Plan d'action de Nairobi pour l'Afrique » qui avait été précédé d'un appel similaire par Kofi Annan ne fait que confirmer le rôle important qu'a rempli notre réunion.

L'atelier de travail était inspiré d'un séminaire de formation organisé en Argentine par Sustainlabour à l'attention des syndicats nationaux latino-américains, à l'occasion de la COP10. Il intégrait l'ordre du jour sur les changements climatiques avec les préoccupations environnementales de la centrale nationale et attirait l'attention sur la nécessité d'une participation accrue des organisations syndicales régionales et de leurs membres aux préparatifs de fond et dans la logistique des COP. Notre délégation s'est engagée à tenir compte des leçons tirées de cette réunion lors des préparatifs de la COP13 qui se tiendra en Indonésie en 2007.

☞ Ordre du jour de l'atelier de travail : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bu.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bu.EN.pdf) .

☞ Présentations à l'atelier de travail :

☞ Communiqué média diffusé suite à l'atelier de travail : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Ac.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Ac.EN.pdf) .



**b.) Session d'orientation syndicale mondiale** co-parrainée par la CSI et Sustainlabour. Cette rencontre, à laquelle a assisté l'ensemble de la délégation syndicale, a permis l'examen du programme de la COP12, la division des responsabilités et la programmation des réunions du caucus syndical, qui se sont tenues tous les matins à 9 heures. La délégation a considéré que cette réunion a largement contribué à notre travail mais estimait néanmoins qu'il était nécessaire d'accorder plus de temps à l'avenir aux discussions plus exhaustives sur la planification stratégique. La rencontre a également facilité l'orientation globale et la préparation des réunions quotidiennes du caucus syndical.

☞ Programme de la session d'orientation : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bc.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bc.EN.pdf) .

☞ Vue d'ensemble du programme de travail syndical à la COP12 : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Be.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Be.EN.pdf)

**c.) Réunion du Conseil d'administration de Sustainlabour.** Cette réunion a été organisée à l'intention des membres du Conseil qui ont participé à la COP12. Sustainlabour est une fondation syndicale internationale créée il y a deux ans pour aider les syndicats dans l'application de programmes d'action sur le développement durable. Elle a prêté son soutien aux syndicats lors des éditions précédentes de la COP, notamment à travers l'organisation d'événements parallèles avec les Global Unions, y compris les événements organisés à l'occasion de la COP12. A l'heure actuelle, Joaquin Nieto occupe les fonctions de président de Sustainlabour et Laura Martin est responsable de la coordination des activités organisées dans le cadre de la COP12. Sustainlabour a également apporté son aide à la coordination de la Première « Assemblée syndicale sur le travail et l'environnement » en collaboration avec le PNUE (voir également E.3.a). Elle a notamment collaboré à la publication : « The Workbook” – a useful tool for integrating the climate change and environment in the work of trade unions. » Le président en fonctions de Sustainlabour est Joaquin Nieto.

☞ La publication *Workbook* est actuellement disponible en anglais uniquement. Des traductions en français et espagnol sont en cours de préparation.

[http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpO\\_6h.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpO_6h.EN.pdf)

☞ Site Web de Sustainlabour : <http://www.sustainlabour.org/>

## **D. Priorités proposées pour l'action syndicale future sur les changements climatiques**

Les priorités suivantes sont basées sur les conclusions des délégations syndicales qui ont assisté aux COP consécutives de Montréal et de Nairobi.

A l'occasion de la session plénière marquant la clôture de la COP11 à Montréal en 2005, M. Daniel Van Daele (FGTB) avait annoncé au nom de la délégation que les syndicats centreraient dorénavant leur action sur cinq domaines de collaboration principaux avec les équipes techniques de la CCNUCC. Texte de l'allocation : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_7i.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_7i.EN.pdf) . Ceci représentait un changement par rapport à la pratique syndicale aux réunions antérieures de la CCNUCC où, en raison des ressources limitées, nos efforts s'étaient centrés, dans l'essentiel, sur la prise de position, la dissémination d'informations ou des tentatives d'établir une présence.

En 2005, la délégation syndicale est devenue convaincue que tout progrès significatif en matière de changements climatiques dépendrait de notre capacité à nous investir directement dans les travaux des différents comités et sous-comités de la CCNUCC. En 2006, la délégation de la CSI était résolue à faire en sorte que son ordre du jour reflète dorénavant systématiquement les défis relativement divers mais néanmoins urgents des pays du Nord (où les stratégies de mitigation des émissions sont d'une importance cruciale) comme du Sud, où les difficultés d'adaptation menacent des perspectives de développement déjà fragiles.

**1. Afrique** - Promotion d'un Plan d'action Nairobi pour l'Afrique en matière de changements climatiques.

Cf. [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Ae.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Ae.EN.pdf) et [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Ac.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Ac.EN.pdf)

**2. Stratégies nationales en matière de communications** – S'investir dans le domaine des communications nationales, notamment en ce qui concerne les questions liées au développement durable et qui touchent aux intérêts des travailleurs et des syndicats : emploi, formation et éducation, renforcement des compétences et

sensibilisation. Document de travail syndical préliminaire préparé par Lucien Royer (CSI/TUAC) : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bv1.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bv1.EN.pdf) .

**3. Participation des travailleurs** – Montrer comment les travailleurs et les syndicats peuvent s’investir aux côtés des employeurs et des gouvernements dans l’établissement et la réalisation des objectifs, tant au niveau de l’entreprise qu’à l’échelon national. Pour commencer, nous pourrions étoffer notre travail en nous basant sur les études de cas afférentes au thème des changements climatiques et qui ont fait l’objet d’un rapport dans le cadre de la déclaration présentée à la COP12 (voir également le point E.2 ci-dessous), de même que sur les conclusions de la réunion conjointe employeurs/syndicats d’avril 2006 à l’OCDE : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpf\\_1.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpf_1.EN.pdf).

**4. Etudes réalisées à l’échelon régional sur l’emploi et les effets des changements climatiques** – Intégration de l’étude de la CES sur les changements climatiques et l’emploi aux travaux de l’Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) sur les activités de mitigation ou d’adaptation, avec pour objectif à long terme, la promotion de mesures de transition adéquates dans toutes les régions. Pour accéder à l’étude de la CES, prière de cliquer sur le lien suivant : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bm.FR.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bm.FR.pdf) .

**5. Education syndicale** – Mettre en évidence les activités et les capacités syndicales en matière de formation et d’éducation et saisir cette information dans le cadre du programme de travail de New Delhi de la CCNUCC. Document de travail syndical préliminaire préparé par Laura Martin (Sustainlabour) : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bv2.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bv2.EN.pdf) .

**6. Profils de pays** : Intégration dans le cadre de nos activités à la CCNUCC de la « réalisation de profils de pays » sur l’énergie et le climat par les syndicats et de notre Unité chargée du développement durable (voir aussi C.1.c.). A noter : Nos profils de pays figurent d’ores et déjà sur la Page Web de la CCNUCC :

[http://CCNUCC.int/cc\\_inet/information\\_pool/simple\\_search/items/3522.php?displayPool=768&fromSimpleSearch=true&searchString=trade+union&start=0&order=](http://CCNUCC.int/cc_inet/information_pool/simple_search/items/3522.php?displayPool=768&fromSimpleSearch=true&searchString=trade+union&start=0&order=) ) .

**7. Kyoto Post-2012** – Contribution par le biais des gouvernements nationaux à toute révision de l’Article 9 en vue des termes de référence post-Kyoto. Document de travail syndical préliminaire préparé par Joaquin Nieto (CC.OO) : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bv3.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bv3.EN.pdf) .

**8. Suivi et établissement de rapports de progrès** concernant les mesures d’adaptation relatives au Protocole de Kyoto et le Panel intergouvernemental sur le changement climatique (PICC), organisation réunissant des chercheurs nationaux spécialisés dans le domaine des changements climatiques et conseillant la CCNUCC. Document de travail syndical préliminaire préparé par Ana Belén Sanchez (ISTAS-CC.OO) : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bv4.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bv4.EN.pdf) .

**9. Utilisation des mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto** (ex. Mécanismes pour un développement propre –MDP) pour promouvoir la participation des travailleurs aux programmes sur le changement climatique. Cf. Etude de cas sur la Belgique incluse dans la déclaration syndicale à la COP12 :

**10. Veiller à ce que la prise de décisions en matière de transfert de technologies** soit plus inclusive et sensible vis-à-vis des travailleurs.

**Globalement**, l’identification d’un programme de travail faisant suite au programme de travail de la COP12 implique la nécessité d’une coordination et d’une participation syndicales accrues. En particulier, cela implique une transition de l’approche éprouvée par le passé, qui consistait en une préparation au cas par cas, pour chaque réunion, vers une approche qui facilite la coordination de la participation et de la contribution effectives des syndicats avec les activités des comités préparatoires de la COP. En termes concrets, cela implique que nous devons conclure nos tâches internes afférentes aux aspects susmentionnés, y compris nos communications préliminaires avec les organisations syndicales nationales en prévoyant suffisamment de marge pour nous permettre d’entamer les préparatifs en vue de la COP13, qui devraient démarrer à la réunion des organes subsidiaires à Bonn, Allemagne, du 6 au 17 juin 2007.

## **D. Propositions visant au renforcement de la capacité syndicale en matière de changement climatique**

### **1. Consolider la capacité de la CSI/TUAC et du Comité sur le développement durable de la CES pour coordonner l'action syndicale sur le changement climatique**

Jusqu'à présent, les activités syndicales à la CCNUCC ont été préparées et coordonnées par la CSI/TUAC ; peu d'autres ressources étaient disponibles pour le travail préparatoire et la coordination des activités liées aux comités techniques et aux ateliers de travail qui ont eu lieu entre les COP. Malgré ces restrictions, un petit groupe de travail ad hoc a pu être créé cette année en association avec la réunion annuelle du Comité de la CES sur le développement durable. Ce groupe de travail a convenu de poursuivre ses travaux, essentiellement par le biais de l'Internet, et de se greffer aux activités prévues au sein de la CES.

Le manque de capacités et de perspectives réelles en vue d'une participation des syndicats de pays en développement au travail du groupe ad hoc continue à constituer un obstacle de taille pour notre travail. D'autre part, le fait que nos communications et notre documentation soient produites quasi exclusivement en anglais constitue aussi un obstacle à la pleine participation des syndicats. Il ne s'agit là que de quelques-uns des nombreux obstacles auxquels nous faisons face. A ce propos, la délégation syndicale qui assistait à la COP12 a convenu de la diffusion d'un questionnaire d'évaluation qui viserait à dégager des recommandations pour améliorer notre performance à l'avenir. Cf.

☞ Questionnaire d'évaluation soumis par la délégation syndicale : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bq.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bq.EN.pdf) .

Diverses recommandations préliminaires peuvent d'ores et déjà être formulées sur base des réponses à ce questionnaire, dont notamment :

- a) Renforcement de l'actuel groupe de travail ad hoc sur les changements climatiques par l'inclusion de représentant(e)s d'autres régions,
- b) Maintien d'un calendrier central des événements cibles et des échéances,
- c) Etablissement de groupes de travail agissant sur base de programmes de travail concrets ou renforcement des groupes existants par l'attribution d'un mandat spécifique, Identification et maintien de communications avec les points de contact syndicaux pour ces rôles,
- d) Cartographie des ressources existantes et organisation du partage de responsabilités.
- e) Ouverture d'un Site Web consacré à nos activités sur le thème du changement climatique,
- f) Demande d'un engagement plus résolu des dirigeants syndicaux en faveur des objectifs relatifs au changement climatique,
- g) Renforcement de la capacité des organisations syndicales régionales à faire face aux problèmes liés aux changements climatiques,
- h) Œuvrer à une meilleure intégration des activités sur le thème des changements climatiques avec les autres activités syndicales, notamment des activités reposant sur la participation d'organisations sectorielles et régionales ou qui couvrent des thèmes interdisciplinaires comme le sexe et la pauvreté, etc.

## **2. Etablissement d'alliances stratégiques avec les ONG, les entreprises et autres groupes majeurs de l'Agenda 21**

A l'occasion de la COP12, les représentants syndicaux ont assisté à une rencontre avec le Réseau Action Climat (groupement qui chapeaute les ONG assistant à la COP) et ont convenu d'élaborer un programme de travail conjoint, notamment eu égard aux préparatifs en prévision des réunions des organes subsidiaires, qui se tiendront à Bonn du 6 au 17 juin 2007, ainsi que de la COP13 prévue en décembre 2007. Leurs efforts se porteront également vers l'organisation d'une réunion conjointe à Bruxelles en mars 2007, de façon à coïncider avec la réunion du groupe de travail sur le développement durable de la CES.

Au cours des COP des années précédentes, les syndicats se sont également réunis avec la délégation d'employeurs. Il conviendrait de réinstaurer cette pratique selon une fréquence annuelle, d'autant plus qu'elle correspond à l'un des objectifs mentionnés plus haut : « montrer comment les travailleurs et les syndicats peuvent s'investir aux côtés des employeurs et des gouvernements dans l'établissement et la réalisation des objectifs, tant au niveau de l'entreprise qu'à l'échelon national . » Voir également D.3.

## **3. Renforcement du rôle syndical en coordination avec le PNUE, l'OIT, la CDD-ONU, le G8-OCDE et l'OMC**

Les propositions suivantes préconisent une meilleure intégration de l'action syndicale, tous domaines confondus, avec les actions dans le domaine du changement climatique. Cette intégration a déjà commencé dans une certaine mesure avec l'organisation de la première « Assemblée syndicale sur le travail et l'environnement » en collaboration avec le PNUE (voir ci-dessous).

Des efforts supplémentaires sont requis pour coordonner adéquatement les activités syndicales à l'intérieur de ces structures institutionnelles, de même que pour identifier les ressources nécessaires pour faciliter une telle coordination.

- a) **Programme des Nations-unies sur l'environnement (PNUE)** En janvier 2006, les syndicats et le PNUE ont collaboré à l'organisation de la première « Assemblée syndicale sur le travail et l'environnement » qui a produit un programme de collaboration avec le PNUE pour les trois années suivantes (voir Annexe 2 sous le lien suivant : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP\\_8Bo.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_8Bo.EN.pdf) . A l'occasion de la COP12, notre délégation s'est réunie avec le nouveau directeur général du PNUE, M. Achim Steiner, pour renforcer notre engagement envers notre action commune en faveur de la protection de l'environnement.
- b) **Organisation internationale du travail (OIT)** L'absence de l'OIT dans le programme de travail de la CCNUCC continue à limiter sérieusement notre marge de manœuvre eu égard à notre action dans le domaine du changement climatique, d'autant plus que cette action est directement liée au dialogue tripartite, à l'emploi, aux dimensions sociales et aux questions connexes associées à la production et à la consommation.
- c) **Commission pour le développement durable de l'ONU (CDD)** En 2007, la CDD entamera des négociations sur une politique relative au climat et à l'énergie et les problématiques associées au développement industriel. Un document de travail syndical se rapportant à la réunion de la CDD au mois d'avril est désormais disponible via le lien suivant : [http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpO\\_7a.EN.pdf](http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpO_7a.EN.pdf) .
- d) **L'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE)** mène un travail dans le domaine de la mitigation et de l'adaptation des changements climatiques qui dépasse le cadre des attributions de la CCNUCC. L'OCDE présentera des recommandations politiques concernant l'énergie et les changements climatiques en 2007. La Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) coordonne, à l'heure actuelle, la contribution syndicale aux travaux du Comité des politiques de l'environnement de l'OCDE (CPE) et se prépare en vue de la réunion du G8 prévue en juin prochain.
- e) **Organisation mondiale de la santé (OMS)** En mai 2007, les ministres de la Santé représentant leur pays à l'OMS seront appelés à adopter un Plan d'action sur la santé des travailleurs qui vise à « établir des liens entre les plans et les politiques nationales en matière de santé des travailleurs et les

politiques relatives à la *protection de l'environnement*, notamment la corrélation entre les divers aspects de la santé des travailleurs et les stratégies de mitigation et d'adaptation des changements climatiques. Ils adopteront également un programme d'action sur le VIH/SIDA. Ces deux questions sont en adéquation avec la nécessité d'un plan d'action africain sur le changement climatique.

## **F. Activités à court terme pour la CSI et la TUAC**

1. Renforcement de la participation, des collaborations et des partenariats publics. La CSI devra diffuser un appel anticipé aux nominations syndicales pour la préparation et l'assistance aux réunions des Organes subsidiaires de la CCNUCC, du 6 au 17 juin à Bonn, Allemagne, ainsi qu'à la prochaine Conférence des parties de la CCNUCC, COP13, qui se tiendra du 3 au 14 décembre, à Bali, en Indonésie.
  2. Promouvoir la sensibilisation des dirigeants syndicaux aux problèmes associés au changement climatique en organisant des présentations spéciales à l'intention des organes décisionnels syndicaux de haut niveau, tels le Comité exécutif de la CES, le Comité exécutif de la CSI, l'Assemblée plénière de la TUAC et le Conseil des Global Unions.
  3. En collaboration avec les syndicats et autres organisations, explorer les meilleures approches pour le développement des capacités organisationnelles en vue d'assurer une meilleure participation aux COP et autres processus liés aux changements climatiques.
  4. Etablir un programme de travail contribuant à une participation accrue des syndicats aux actions sur le changement climatique à l'échelon national en association avec leurs gouvernements et avec le soutien de ces derniers.
  5. Appeler les organisations syndicales affiliées à désigner un point de contact chargé du thème des changements climatiques et, si possible, désigner une/un délégué(e) qui les représentera au sein d'un comité ad hoc. Encourager une participation accrue aux forums électroniques syndicaux.
  6. Maintien de registres et préparation de rapports sur l'état d'avancement des activités syndicales dans le domaine des changements climatiques comme la formation, l'éducation et la sensibilisation, entre autres.
-